

Dossier de réexamen IED

Code AIOT : 0055601902

Etat du dossier : Transmis préfecture

Date de transmission : 18-03-21

1. Initialisation éleveur

1.1. Informations générales de l'exploitation

Code AIOT : **0055601902**

SIRET de l'établissement concerné : **51135309600015**

Code postal : **56490**

Ville : **MENEAC**

Département : **56**

1.2. Situation administrative

Activités soumises aux rubriques 3000 et suivantes de la nomenclature ICPE :

	Nombre d'emplacements maximal autorisés par arrêté préfectoral (AP)	Situation actuelle (si différente du dernier AP)
3660-b : élevage intensif de porcs de production (plus de 2000 emplacements)	5629.0	4870.0
Autres rubriques de la nomenclature ICPE auxquelles l'établissement est soumis :		
2102 : élevage de porcs (animaux-équivalents)	6049.0	5290.0

1.3. Répartition par espèce ou catégorie de volailles

	Nombre d'emplacements autorisé
Poules pondeuses	Non autorisé
Poulettes ou reproducteurs	Non autorisé
Poulets de chair	Non autorisé
Canards	Non autorisé
Dindes	Non autorisé
Autres volailles (pintades, oies, cailles, pigeons, faisans ou perdrix)	Non autorisé

1.4. Répartition des porcs par stade de croissance de vos porcs

	Nombre d'emplacements autorisé
Porcelets en post-sevrage	2100
Porcs de production	4870
Truies	Non autorisé

1.5. Bâtiments d'hébergement

Intitulé des bâtiments d'hébergement	Statut
eng 300	existant
Océane 3	existant
Océane 4	existant
Eng 400	existant
Océane 2	existant
Océane 1	existant
Eng 450	existant
PS + Eng 5	existant
Eng 820	existant

1.6. Gestion des effluents

	Oui/Non
Est-ce que l'installation génère des effluents solides (fumier, fientes, compost, fraction solide de lisier ou de digestat...) ?	Oui
Est-ce que l'installation génère des effluents liquides (lisier, digestat de méthanisation, fraction liquide de digestat...) ?	Oui
Stockage des effluents	
Est-ce que ces effluents d'élevage sont stockés sur votre installation ou en bout de champ ? (Dans le cas contraire, les effluents sont transférés sans stockage hors de l'installation chez un prestataire.)	Oui
Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une fosse extérieure en dur ?	Oui
Si Oui, ces effluents liquides sont-ils stockés dans une lagune ou une fosse géomembrane ?	Oui
Traitement des effluents	

Est-ce que les effluents d'élevage font l'objet d'un traitement au sein de l'installation (compostage, méthanisation, séparation de phase, nitrification-dénitrification, séchage) ?	Oui
Est-ce que les effluents d'élevage sont intégralement valorisés sous forme de produits normalisés (NFU 44-051 ou NFU 42-001) ou homologués ? (L'installation ne dispose donc d'aucun plan d'épandage.)	Non
Épandage des effluents	
Est-ce que les effluents d'élevage (bruts ou traités) font l'objet d'un épandage (dans le cadre d'un plan d'épandage) ?	Oui
Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles gérées en propre par l'éleveur soumis au réexamen ?	Oui
Si Oui, le plan d'épandage comprend-il des parcelles mises à disposition par des prêteurs ?	Oui
Traitement de l'air	
Est-ce que l'installation est équipée d'un ou plusieurs laveurs d'air (laveur d'air à l'acide, biolaveur, système d'épuration d'air à 2 ou 3 étages)?	Non

1.7. Ouvrages de stockage des effluents

Fo. lisier
Sto solide
Lagune

2. Comparaison aux MTD

2.1. Stratégies alimentaires

2.1.1. Détermination quantités excrétées

Méthode de détermination annuelle des quantités d'azote et de phosphore excrétés par catégorie animale (MTD 24)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les quantités d'azote total et de phosphore total excrétés sont estimées par un bilan massique sur l'azote et le phosphore (en se basant sur les quantités d'aliment ingéré, les performances de l'animal et la teneur en MAT et phosphore du ou des aliments) ?	oui

2.1.2. Excrétion azote

Quantité d'azote excrété par emplacement par an (MTD 3)

	Valeurs de l'installation	Performance associée aux MTD (azote excrété en kg de N/emplacement/an)
Porcelets en post-sevrage	3.88	<= 4.0
Porcs de production et cochettes	10.53	<= 13

Porcs de production (Appliqué à tous)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
b. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ?	oui

2.1.3. Excrétion phosphore

Quantité de phosphore excrété par emplacement par an (MTD 4)

	Valeurs de l'installation	Performance associée à la MTD (phosphore total excrété en kg de P2O5/emplacement/an)
Porcelets en post-sevrage	1.51	<= 2,2
Porcs de production et cochettes	3.88	<= 5,4

Porcs de production (Appliqué à tous)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les animaux reçoivent une alimentation multiphase, c'est-à-dire répondant aux besoins spécifiques des périodes de production ?	oui

2.2. Émissions d'ammoniac

2.2.1. Détermination émissions

Méthode de détermination annuelle des émissions d'ammoniac dans l'atmosphère (MTD 25)

eng 300 (existant) (Appliqué à tous)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les émissions d'ammoniac sont estimées à l'aide d'un bilan massique sur l'azote (en se basant sur les quantités d'aliment ingérées, les performances de l'animal et la teneur en MAT du ou des aliments) ? Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	oui

2.2.2. Émissions porc

Porcs – Réduction des émissions de NH₃ au bâtiment (MTD 30)

eng 300 (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH ₃ /emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH ₃ /emplacement/an)
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	2.50	3.6
En cas de non-respect des valeurs d'émissions d'ammoniac, des mesures de mise en conformité pour respecter ces valeurs avant le 21/02/2021 peuvent être proposées ci-dessous. Dans le cas contraire, une demande de dérogation peut être transmise à l'inspection (à joindre dans « Documents joints par l'éleveur »).		
Les émissions de ce bâtiment sont en dessous du seuil réglementaire.		
Océane 3 (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	

a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	2.50	3.6
En cas de non-respect des valeurs d'émissions d'ammoniac, des mesures de mise en conformité pour respecter ces valeurs avant le 21/02/2021 peuvent être proposées ci-dessous. Dans le cas contraire, une demande de dérogation peut être transmise à l'inspection (à joindre dans « Documents joints par l'éleveur »).		
Les émissions de ce bâtiment sont en dessous du seuil réglementaire.		

Océane 4 (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	2.50	3.6
En cas de non-respect des valeurs d'émissions d'ammoniac, des mesures de mise en conformité pour respecter ces valeurs avant le 21/02/2021 peuvent être proposées ci-dessous. Dans le cas contraire, une demande de dérogation peut être transmise à l'inspection (à joindre dans « Documents joints par l'éleveur »).		
Les émissions de ce bâtiment sont en dessous du seuil réglementaire.		

Eng 400 (existant)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	2.50	3.6
En cas de non-respect des valeurs d'émissions d'ammoniac, des mesures de mise en conformité pour respecter ces valeurs avant le 21/02/2021 peuvent être proposées ci-dessous. Dans le cas contraire, une demande de dérogation peut être transmise à l'inspection (à joindre dans « Documents joints par l'éleveur »).		
Les émissions de ce bâtiment sont en dessous du seuil réglementaire.		

Océane 2 (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	2.50	3.6
En cas de non-respect des valeurs d'émissions d'ammoniac, des mesures de mise en conformité pour respecter ces valeurs avant le 21/02/2021 peuvent être proposées ci-dessous. Dans le cas contraire, une demande de dérogation peut être transmise à l'inspection (à joindre dans « Documents joints par l'éleveur »).		
Les émissions de ce bâtiment sont en dessous du seuil réglementaire.		

Océane 1 (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
Commentaire inspecteur : vous devez indiquer les meilleurs techniques mises en œuvre pour chaque bâtiments même si vos émissions NH3 sont conformes		
a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	2.5	3.6
En cas de non-respect des valeurs d'émissions d'ammoniac, des mesures de mise en conformité pour respecter ces valeurs avant le 21/02/2021 peuvent être proposées ci-dessous. Dans le cas contraire, une demande de dérogation peut être transmise à l'inspection (à joindre dans « Documents joints par l'éleveur »).		
Les émissions de ce bâtiment sont en dessous du seuil réglementaire.		

Eng 450 (existant)		
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	2.50	3.6

En cas de non-respect des valeurs d'émissions d'ammoniac, des mesures de mise en conformité pour respecter ces valeurs avant le 21/02/2021 peuvent être proposées ci-dessous. Dans le cas contraire, une demande de dérogation peut être transmise à l'inspection (à joindre dans « Documents joints par l'éleveur »).

Les émissions de ce bâtiment sont en dessous du seuil réglementaire.

PS + Eng 5 (existant)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)
Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	1.04	1.25

En cas de non-respect des valeurs d'émissions d'ammoniac, des mesures de mise en conformité pour respecter ces valeurs avant le 21/02/2021 peuvent être proposées ci-dessous. Dans le cas contraire, une demande de dérogation peut être transmise à l'inspection (à joindre dans « Documents joints par l'éleveur »).

Les émissions de ce bâtiment sont en dessous du seuil réglementaire.

Eng 820 (existant)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui	
a.0. Stockage en préfosse (caillebotis partiel ou intégral) sur toute la durée d'une ou plusieurs bandes, uniquement si couplé à une mesure d'atténuation supplémentaire, par exemple gestion nutritionnelle optimisée, système d'épuration d'air, réduction du pH du lisier, refroidissement du lisier	oui	
Stades physiologiques	Émissions d'ammoniac (kg NH3/emplacement/an)	Valeurs limites (kg NH3/emplacement/an)

Porcs de production, cochettes et/ou porcelets en post-sevrage	2.50	3.6
En cas de non-respect des valeurs d'émissions d'ammoniac, des mesures de mise en conformité pour respecter ces valeurs avant le 21/02/2021 peuvent être proposées ci-dessous. Dans le cas contraire, une demande de dérogation peut être transmise à l'inspection (à joindre dans « Documents joints par l'éleveur »).		
Les émissions de ce bâtiment sont en dessous du seuil réglementaire.		

2.3. Traitement des effluents

2.3.1. Traitement effluents

Traitement des effluents d'élevage – Réduction des émissions (MTD 19)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
d et e. Est-ce que le lisier est traité par digestion aérobie (aération) ou par nitrification / dénitrification ?	oui

2.4. Stockage effluents

2.4.1. Émissions air

Réduction des émissions d'ammoniac dans l'air lors du stockage des effluents solides (MTD 14)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
c. Est-ce que les effluents solides sont stockés dans un hangar ?	oui

2.4.2. Émissions eau et sol

Réduction des émissions dans l'eau et le sol lors du stockage des effluents solides (MTD 15)

Fo. lisier	
Cet ouvrage de stockage ne contient pas d'effluents solides	
Sto solide	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que les effluents solides séchés sont stockés dans un hangar ?	oui
b. Est-ce que les effluents solides sont stockés dans un silo en béton ?	oui
Lagune	
Cet ouvrage de stockage ne contient pas d'effluents solides	

2.4.3. Émissions eau et sol

Réduction des émissions dans l'eau et le sol lors de la collecte, du transport par conduite et du stockage extérieur des effluents liquides en fosse et/ou en lagune (MTD 18)

Fo. lisier	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
b. Est-ce que les capacités de stockage sont suffisantes pour couvrir les périodes où l'épandage n'est pas possible ?	oui
c. Est-ce que les équipements de collecte et de transfert des effluents liquides sont étanches (puits, canaux, collecteurs, stations de pompage) ?	oui

Sto solide	
Cet ouvrage de stockage ne contient pas d'effluents liquides	

Lagune	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
b. Est-ce que les capacités de stockage sont suffisantes pour couvrir les périodes où l'épandage n'est pas possible ?	oui
c. Est-ce que les équipements de collecte et de transfert des effluents liquides sont étanches (puits, canaux, collecteurs, stations de pompage) ?	oui

2.4.4. Émissions air en fosse

Réduction des émissions dans l'air lors du stockage des effluents liquides en fosse extérieur en dur (MTD 16)

Fo. lisier	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a.1. Est que la fosse de stockage a été construite selon le principe de réduction du ratio Surface / Volume ?	oui
a.3. Est-ce que l'agitation des effluents liquides est réduite le plus possible ?	oui
b.2. Est-ce que la fosse est couverte à l'aide d'une couverture souple (couverture avec mât central, en forme de dôme ou plate) ?	oui

Sto solide	
Cet ouvrage de stockage n'est pas une fosse de stockage d'effluents liquides	

Lagune	
Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui
Abattement de l'azote avant stockage via un traitement de type nitrification - dénitrification ou tout autre traitement d'efficacité équivalente pour l'abattement de l'azote (au moins 70% d'abattement pour l'azote).	oui

2.4.5. Émissions air en lagune

Réduction des émissions dans l'air lors du stockage des effluents liquides en lagune / fosse géomembrane (MTD 17)

Fo. lisier	
Cet ouvrage de stockage n'est ni une lagune ni une fosse géomembrane	
Sto solide	
Cet ouvrage de stockage n'est ni une lagune ni une fosse géomembrane	
Lagune	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Oui
a. Est-ce que l'agitation des effluents liquides est réduite le plus possible ?	oui
Appliquez-vous les techniques alternatives suivantes :	Oui
Abattement de l'azote avant stockage via un traitement de type nitrification - dénitrification ou tout autre traitement d'efficacité équivalente pour l'abattement de l'azote (au moins 70% d'abattement pour l'azote).	oui

2.5. Épandages

2.5.1. Émissions eau et sol

Réduction des émissions de phosphore, d'azote et de micro-organismes pathogènes dans le sol et l'eau lors de l'épandage des effluents (MTD 20)

Pour les terres en propre, appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Pourcentage du plan d'épandage concerné
a. Est-ce que les aspects suivants sont pris en compte pour limiter les risques d'écoulement lors de l'épandage : - type de sol - pente - conditions climatiques - drainage et irrigation du champ - rotation des cultures - zones de protection des masses d'eau ?	oui
b. Est-ce que les distances d'éloignement entre parcelles d'épandage et sources, cours d'eau, points d'eau, etc, sont respectées ?	oui
c. Est-ce que l'épandage est évité quand les risques de lessivage sont importants (pas d'épandage sur sols gelés, inondés, en période de forte pluviosité) ?	oui

d. Est-ce que les quantités et les caractéristiques des effluents épandus sont adaptées aux conditions pédo-climatiques et sont en adéquation avec les besoins des cultures ?	oui
e. Est-ce que l'épandage est synchronisé avec les besoins des cultures ?	oui
f. Est-ce que les parcelles d'épandage sont régulièrement surveillées afin de pouvoir agir en cas de ruissellements ?	oui
g. Est-ce que l'accès aux ouvrages de stockage est facilité afin de limiter les pertes lors du chargement des effluents ?	oui
h. Est-ce que le bon fonctionnement de l'épandeur et le taux d'application des effluents sont vérifiés ?	oui

Pour les terres mises à disposition, les informations suivantes sur l'application des meilleures techniques doivent être fournies mais vous n'avez pas l'obligation de respecter les meilleures techniques.	Pourcentage du plan d'épandage concerné
a. Est-ce que les aspects suivants sont pris en compte pour limiter les risques d'écoulement lors de l'épandage : - type de sol - pente - conditions climatiques - drainage et irrigation du champ - rotation des cultures - zones de protection des masses d'eau ?	oui
b. Est-ce que les distances d'éloignement entre parcelles d'épandage et sources, cours d'eau, points d'eau, etc, sont respectées ?	oui
c. Est-ce que l'épandage est évité quand les risques de lessivage sont importants (pas d'épandage sur sols gelés, inondés, en période de forte pluviosité) ?	oui
d. Est-ce que les quantités et les caractéristiques des effluents épandus sont adaptées aux conditions pédo-climatiques et sont en adéquation avec les besoins des cultures ?	oui
e. Est-ce que l'épandage est synchronisé avec les besoins des cultures ?	oui
f. Est-ce que les parcelles d'épandage sont régulièrement surveillées afin de pouvoir agir en cas de ruissellements ?	oui
g. Est-ce que l'accès aux ouvrages de stockage est facilité afin de limiter les pertes lors du chargement des effluents ?	oui
h. Est-ce que le bon fonctionnement de l'épandeur et le taux d'application des effluents sont vérifiés ?	oui

2.5.2. Émissions air lisier

Réduction des émissions d'ammoniac dans l'air lors de l'épandage des effluents liquides (MTD 21)

Pour les terres en propre, appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Pourcentage du plan d'épandage concerné
a. Préalablement à un épandage par une technique telle qu'une irrigation à basse pression (par aéro-aspersion sans production d'aérosols) , est-ce que les effluents épandus sont dilués ou traités (notamment par nitrification-dénitrification, séparation de phases ou méthanisation) ?	0
b. Est-ce que l'épandage des effluents est effectué avec une rampe à pendillards équipés de tubes ou de sabots traînés ?	100
c. Est-ce que les effluents sont injectés superficiellement dans des sillons à rainure ouverte ?	0
d. Est-ce que les effluents sont enfouis dans des sillons à rainure fermée ?	0
e. Est-ce que les effluents liquides sont acidifiés ?	0

Pour les terres mises à disposition, les informations suivantes sur l'application des meilleures techniques doivent être fournies mais vous n'avez pas l'obligation de respecter les meilleures techniques.	Pourcentage du plan d'épandage concerné
a. Préalablement à un épandage par une technique telle qu'une irrigation à basse pression (par aéro-aspersion sans production d'aérosols) , est-ce que les effluents épandus sont dilués ou traités (notamment par nitrification-dénitrification, séparation de phases ou méthanisation) ?	0
b. Est-ce que l'épandage des effluents est effectué avec une rampe à pendillards équipés de tubes ou de sabots traînés ?	100
c. Est-ce que les effluents sont injectés superficiellement dans des sillons à rainure ouverte ?	0
d. Est-ce que les effluents sont enfouis dans des sillons à rainure fermée ?	0
e. Est-ce que les effluents liquides sont acidifiés ?	0

2.5.3. Délai enfouissement

Réduction des émissions d'ammoniac à l'épandage (MTD 22)

Pour les terres en propre, appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	Pourcentage du plan d'épandage concerné
---	---

Enfouissement entre 0 et 4h	100
Pour les terres mises à disposition, les informations suivantes sur l'application des meilleures techniques doivent être fournies mais vous n'avez pas l'obligation de respecter les meilleures techniques.	Pourcentage du plan d'épandage concerné
Enfouissement entre 0 et 4h	100

2.6. Gestion eau, énergie et eaux souillées

2.6.1. Eau

Utilisation efficace de l'eau (MTD 5)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Faites-vous attention aux fuites et les réparez-vous ?	oui
d. Est-ce que les systèmes d'abreuvement sont adaptés aux différentes catégories d'animaux ?	oui

2.6.2. Eaux souillées

Réduction de la production d'eaux résiduaires (MTD 6)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Est-ce que l'ensemble de l'installation d'élevage et des aires aménagées est maintenu en bon état de propreté ?	oui
b. Est-ce que la consommation d'eau est optimisée ?	oui

2.6.3. Réduction eaux souillées

Réduction des émissions d'eaux résiduaires (MTD 7)

Condition de conformité :
Si les conditions de conformité ne sont pas respectées, veuillez préciser :
il n'y a pas d'eau résiduaire sur l'exploitation, les effluents sont directement collectés dans un réseau étanche en direction de la fosse extérieur. Les animaux ne circulent pas hors des bâtiments. Les stockages d'aliments sont couverts.

2.6.4. Économie énergie

Utilisation efficace de l'énergie (MTD 8)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a. Est-ce qu'un système efficace de chauffage / refroidissement et de ventilation est utilisé ?	oui
c. Est-ce que les murs, sols et/ou plafonds du bâtiment d'élevage sont bien isolés ?	oui

2.7. Nuisances

2.7.1. Bruit

Prévention et/ou réduction des émissions sonores (MTD 10)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ?	oui

2.7.2. Odeurs

Prévention et/ou réduction des émissions d'odeurs (MTD 13)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Est-ce que les distances réglementaires vis-à-vis des tiers et des zones sensibles sont respectées ?	oui
e.3. Est-ce que le brassage du lisier est réduit le plus possible ?	oui

2.7.3. Poussières

Prévention et/ou réduction des émissions des poussières (MTD 11)

eng 300 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

Océane 3 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

Océane 4 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

Eng 400 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

Océane 2 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	

a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
Océane 1 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
Eng 450 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
PS + Eng 5 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui
Eng 820 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
a.4. Est-ce que l'alimentation distribuée est humide, en granulés ou, pour les systèmes d'alimentation sèche, contenant des matières premières huileuses ou des liants ?	oui

2.7.4. Détermination poussières

Suivi des émissions annuelles de poussières au sein d'un bâtiment d'élevage (MTD 27)

eng 300 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREPE répond à cette technique.	oui
Océane 3 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREPE répond à cette technique.	oui

Océane 4 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

Eng 400 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

Océane 2 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

Océane 1 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

Eng 450 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

PS + Eng 5 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ?	oui
Le module de calcul GEREP répond à cette technique.	

Eng 820 (existant)	
Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	

b. Est-ce que les émissions de poussières sont estimées à l'aide de facteurs d'émission ? Le module de calcul GEREPE répond à cette technique.	oui
---	-----

2.8. Organisation

2.8.1. Organisation (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

Amélioration des performances environnementales grâce à un système de management environnemental (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)

Appliquez-vous les meilleures techniques suivantes ?	
Est-ce que les consignes de sécurité adéquates (par exemple : incendie, écoulement dans le milieu naturel, produits dangereux) sont mises en œuvre ?	oui
- mouvement d'animaux (entrée, sortie, naissance, mortalité)	oui
- consommation d'aliment	oui
- production d'effluents d'élevage	oui
Est-ce que les cadavres d'animaux sont stockés conformément à la réglementation ?	oui

Condition de conformité :
Si les conditions de conformité ne sont pas respectées, veuillez préciser :
L'éleveur s'engage à être conforme d'ici 2021

2.9. Émissions totales de l'élevage

2.9.1. Émissions totales de l'élevage

Émissions d'ammoniac totales et comparaison par rapport à un élevage standard (MTD 23)

Poste d'émission en ammoniac	Émissions en ammoniac de l'élevage	Émissions en ammoniac d'un élevage porcin analogue standard
Bâtiment d'élevage	14541	13806
Stockage des effluents	3281	5266
Épandage des effluents sur les terres en propre	2236	7736
Épandage des effluents sur les terres mises à disposition	391	0
Total	20338	26807

3. Synthèse du réexamen

3.1. CONFORMITE DES ACTIVITES ANNEXES

Conformité des activités annexes	oui
Si vous mettez en œuvre certaines des activités connexes à l'activité d'élevage comprises dans le périmètre de réexamen, notamment : - traitement des effluents (compostage – rubrique 2780, méthanisation – rubrique 2781, nitrification-dénitrification – rubrique 2751, ...) - production d'effluents normalisés ou homologués (rubrique 2170) - fabrication d'aliment à la ferme (rubrique 2220) - stockage d'aliment ou de litière (rubrique 1532) ces annexes respectent-elles l'état de l'art applicable, notamment les prescriptions générales des arrêtés ministériels concernés ?	oui

3.2. RAPPORT DE BASE

Détermination de la nécessité d'un rapport de base	Oui
Est-ce que la ou les cuves de carburant liquide destinées au chauffage des bâtiments d'élevage ont une capacité supérieure à 50 tonnes (ou à 250 tonnes dans le cas où elle(s) est/sont constituée(s) d'une double enveloppe avec système de détection des fuites) ?	non
Utilisez-vous des médicaments vétérinaires ou des produits biocides dans des conditions autres que celles prévues dans la notice d'emploi ?	non
Si vous utilisez des détergents non biodégradables (se référer au point 12 des fiches de données de sécurité des produits concernés), sont-ils utilisés sur le site en dehors des opérations courantes de nettoyage ou est-ce que les quantités diffèrent significativement des préconisations fournisseurs ?	non
Je n'ai pas besoin de remettre un rapport de base	oui

3.3. SYNTHESE DES ACTIONS PROPOSEES

eng 300	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui
Océane 3	

Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

Océane 4	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

Eng 400	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

Océane 2	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

Océane 1	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

Eng 450	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

PS + Eng 5	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

Eng 820	
Respect des niveaux d'émissions d'ammoniac associés aux MTD	
Les émissions d'ammoniac de ce bâtiment respectent ces niveaux d'émission	oui

Synthèse des déclarations de non-conformité

MTD	Bâtiment / Ouvrage / Espèce / Terre	Mesures prévues ou éléments de contexte	Mise en conformité prévue	Date	Estimation du montant des investissem ents(plus fonctionne ment annuel si pertinent)
Émissions porc- MTD 30	Eng 400	Les émissions de ce bâtiment sont en dessous du seuil réglementaire.	Non		
Organisatio n (MTD 1, 2, 9, 12, 26 et 29)- MTD 1		L'éleveur s'engage à être conforme d'ici 2021	Oui		
Réduction eaux souillées- MTD 7		il n'y a pas d'eau résiduaire sur l'exploitation, les effluents sont directement collectés dans un réseau étanche en direction de la fosse extérieur. Les animaux ne circulent pas hors des bâtiments. Les stockages d'aliments sont couverts.	Non		
Émissions porc- MTD 30	Océane 2	Les émissions de ce bâtiment sont en dessous du seuil réglementaire.	Non		
Émissions porc- MTD 30	PS + Eng 5	Les émissions de ce bâtiment sont en dessous du seuil réglementaire.	Non		
Émissions porc- MTD 30	Eng 820	Les émissions de ce bâtiment sont en dessous du seuil réglementaire.	Non		

Émissions porc- MTD 30	Eng 450	Les émissions de ce bâtiment sont en dessous du seuil réglementaire.	Non		
Émissions porc- MTD 30	Océane 1	Les émissions de ce bâtiment sont en dessous du seuil réglementaire.	Non		
Émissions porc- MTD 30	Océane 3	Les émissions de ce bâtiment sont en dessous du seuil réglementaire.	Non		
Émissions porc- MTD 30	Océane 4	Les émissions de ce bâtiment sont en dessous du seuil réglementaire.	Non		
Émissions porc- MTD 30	eng 300	Les émissions de ce bâtiment sont en dessous du seuil réglementaire.	Non		

Dans le tableau ci-dessus, si vous ne mettez pas en conformité votre élevage d'ici au 21 février 2021 pour des MTD autres que celles encadrées par un niveau d'émission associé, vous devez justifier cette demande d'aménagement aux MTD sur la base d'une étude jointe au dossier dématérialisé.

Si vous faites une demande d'aménagement aux MTD, cocher la case suivante :

non

Si l'activité d'élevage ou l'environnement autour de l'élevage ont été substantiellement modifiés depuis la dernière étude d'impact réalisée, il peut être nécessaire de la mettre à jour. Si c'est le cas, joindre la mise à jour de l'étude d'impact. Si les modifications de l'élevage ou autour de l'élevage nécessitent une mise à jour de l'étude d'impact, cocher la case suivante :

non

Synthèse des commentaires inspecteurs

MTD	Bâtiment / Ouvrage / Espèce / Terre	Commentaire inspecteur
Émissions porc - MTD 30	Océane 1	vous devez indiquer les meilleurs techniques mises en œuvre pour chaque bâtiments même si vos émissions NH3 sont conformes

4. Transmission et validation

L'éleveur a transmis son dossier le **07/11/19**

Ce dossier a été validé par l'inspection après analyse et transmis à la préfecture le **18/03/21**